

Conseil de quartier de proximité du village

COMPTE RENDU

LE 17 OCTOBRE
2018

18H00

Sur le parvis de l'église Saint Melaine
Quartier du village
- Territoire OUEST -

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 60 personnes.</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M^{me} Dany ACKERMANN, Conseillère déléguée au Patrimoine et à l'Environnement, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative et élu référent du territoire Ouest, M^{me} Marie-Odile GANNE-DEVONEC, Conseillère déléguée au Handicap et à la Réinsertion.</p> <p>Fonctionnaires : M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission responsable du service Démocratie participative, M^{me} Karima MOKRANI, Assistante au Pôle des Actions Transversales, M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, M. Pascal DUBS, Agent du Centre Technique Municipal.</p> <p><i>Excusé : M. David QUILLERE, Directeur du Cabinet du Maire.</i></p>

Ordre du jour : Suite à la fin des travaux de la rue Gambetta, tous les habitants du village ont été conviés à ce Conseil de quartier de proximité, afin d'échanger de façon conviviale autour d'un apéritif avec les élus. Parmi les sujets évoqués, la question de la circulation est revenue plusieurs fois, tant l'apaisement de la circulation est un thème très sensible et récurrent au village.

En introduction, Monsieur le Maire remercie les habitants d'être venus nombreux.

Monsieur le Maire souhaite connaître le ressenti des villageois sur les travaux de voirie de la rue Gambetta.

M. Donati rappelle que la rue Pasteur a été refaite en 2017 et qu'il a fallu refaire la voirie de la rue Gambetta cette année, car elle comportait de très nombreux nids de poule, qui se reformaient systématiquement malgré leurs rebouchages. Il précise que les deux passages piétons en galets vont être refaits. La rénovation de la rue Gambetta a coûté 300 000 € sur les 800 000 € attribués annuellement à la ville par la Métropole du Grand Nancy.

Travaux de voirie :

A l'unanimité des personnes présentes, les travaux de voirie sont jugés interminables car d'autres travaux sont actuellement en cours dans la rue Eugénie Bergé (et à l'avenir dans la rue de Crévic). Or, les travaux ne facilitent pas l'accès des habitants à leurs domiciles. Plusieurs riverains de la rue Champmartin notent que les nombreux passages supplémentaires d'automobilistes pendant les mois des travaux de la rue Gambetta ont détérioré leur rue. Une riveraine demande sa réfection et **le rebouchage des nids de poule** qui se sont formés.

Une riveraine d'une autre rue conseille à cette riveraine de déposer sa demande sur le service métropolitain « **Allô voirie** » au **03 83 91 81 71**. C'est ce qu'elle a fait pour signaler la présence de nids de poule dans la rue Victor Hugo et les agents de la Métropole sont intervenus très rapidement.

M. Donati explique que les habitants peuvent aussi nous indiquer la localisation des nids de poule en nous contactant en mairie. Tous les points signalés par les habitants font l'objet d'une étude technique lors d'une réunion interne et interservices dite réunion de Coordination des Actions de la Ville, afin de donner une suite aux demandes des riverains.

Une habitante de la rue Anatole France s'étonne de ne pas avoir été prévenue de la réalisation des travaux.

M. Donati explique que les travaux ont été réalisés par la Métropole et que le service Voirie de la Métropole a adressé un courrier à tous les habitants du village.

Des travaux de rénovation de la voirie de **la rue de Bellevue** devaient débiter cet été. Mais la Métropole les a reportés d'une année, en raison de la demande des riverains d'enfouissement des réseaux (câbles électriques) lors de la réunion de proximité du 29 mai dernier. La Métropole doit adresser une nouvelle étude à la commune, qui comporte l'enfouissement des réseaux. Ces travaux ont donc été reportés à 2019.

Circulation dans les rues du village :

D'une manière générale, la circulation continue de se densifier dans le village. En effet, cet axe est très emprunté par les automobilistes pour se rendre sur le plateau de Brabois car c'est un raccourci.

La densification de la circulation est liée au développement du technopole de Brabois, où se trouvent les facultés et l'hôpital. Ce phénomène va s'amplifier dans les dix années à venir d'environ +30 % avec la montée des infrastructures sur Brabois par l'Etat (Universités pharmacie, dentaire, hôpital Central et maternité régionale dans quelques années).

Un habitant du bas de la rue Gambetta estime qu'il faut travailler sur un projet qui permette de diviser par deux le nombre de véhicules qui empruntent les rues Gambetta et Pasteur. Il suggère de mettre le village en sens interdit sauf riverains ou en sens unique.

Monsieur le Maire reconnaît que tous les maires successifs de la ville ont été confrontés au problème récurrent de la circulation dans les rues principales du village. Il salue le travail réalisé par ses prédécesseurs pour apaiser la circulation : l'installation des feux tricolore en bas du village, à la hauteur du lavoir, la création d'alternats de circulation à plusieurs niveaux des rues Gambetta et Pasteur. Il s'interroge sur la nécessité de limiter la circulation dans le village et souhaite le décider avec les habitants. C'est pourquoi, **un Atelier Circulation dans le village est créé par M. le Maire** et M. Donati, atelier dans lequel seront étudiées les solutions techniques, avec l'aide de techniciens municipaux et communautaire. Les habitants intéressés se sont inscrits en fin de réunion à cet Atelier thématique.

Rappelons que les travaux qui bloquent la circulation nuisent à l'activité des commerçants du village. Le pharmacien et le médecin ont d'ailleurs entamé des démarches auprès de la Métropole pour être indemnisés de leurs pertes financières.

Une habitante de la rue du Tonneau demande l'installation d'un ralentisseur dans sa rue.

Une autre habitante estime que ce n'est peut-être pas la rue qui en a le plus besoin.

M. Donati rappelle qu'il est impossible de poser des ralentisseurs dans des rues en forte pente.

Une habitante regrette que le panneau indiquant aux automobilistes de ne pas s'engager dans le carrefour des rues Pasteur et de Houdemont ne soit pas respecté la plupart du temps.

M. Donati explique que l'absence de zébras au sol à ce carrefour est due au fait que la rue est en pente et que cela risquerait d'entraîner des glissades par temps de pluie.

Sécurité des écoliers dans le village (circulation) :

Une habitante se plaint de la difficulté rencontrée à la sortie de chez elle en raison du stationnement anarchique des parents d'élèves devant l'école Bellevue.

Une autre personne souligne combien il est dangereux pour les enfants de circuler dans le village.

M. Donati précise que pour y remédier, un système de pédibus a été mis en place depuis l'année dernière à l'initiative de parents d'élèves du quartier du Reclus. Ce dispositif contribue ainsi à la diminution du nombre de voitures qui stationnent devant l'école, puisqu'un groupe d'une vingtaine d'enfants se rend accompagnés à l'école par des parents d'élèves volontaires.

Un villageois habitant rue de Bellevue estime que le pédibus fonctionne bien dans la rue de Villers. Mais il recommande aux parents d'élèves qui sont aussi des automobilistes d'éviter de se garer sur le circuit du pédibus dans cette rue, pour garantir la sécurité de leurs enfants.

Une maman d'élèves demande à Monsieur le Maire **d'améliorer la sécurité des écoliers de l'école Jules Ferry**. Elle déplore **l'absence de trottoirs**, les enfants ne sont pas en sécurité sur le parking de la place de la République et sur les trottoirs de la rue Gambetta, où de nombreuses voitures sont garées en dépassant de leur place de stationnement, sans doute pour protéger leur rétroviseur des automobilistes qui montent la rue.

M. Donati annonce qu'une étude est actuellement en cours pour créer un sens de circulation sur la place de la République et créer ainsi une entrée et une sortie de parking, pour améliorer la sécurité des élèves.

M. Donati fait remarquer qu'il y a **des sentiers** dans le village qui ne sont pas valorisés et qui sont peu empruntés par les écoliers. Pour les inciter à les prendre en toute sécurité, il faudrait les éclairer et les entretenir davantage. A terme, lorsque les sentiers seront sécurisés, ce cheminement pourrait être proposé aux professeurs des écoles pour que les écoliers circulent en toute sécurité pour se rendre à la piscine par exemple, en rejoignant le bus en bas des sentiers, dans le quartier Lorraine.

Un habitant s'interroge sur **l'absence prolongée de l'agente de sécurité école au niveau de l'école Jules Ferry, place de la République**, depuis plusieurs mois. Est-ce en raison des travaux ?

Renseignement pris auprès du responsable de la Police municipale, dont les agents de sécurité école dépendent, la personne normalement en poste à cet endroit est en arrêt maladie longue durée. Son remplacement est actuellement en cours.

Circulation rue de Houdemont :

Les habitants pointent du doigt la circulation dans la rue de Houdemont. Les élus rappellent qu'une discussion avait été engagée avec la ville voisine qui n'a pas abouti. La question a été soumise à la Métropole du Grand Nancy. La proposition qui avait été faite à Houdemont est l'aménagement de sas afin de créer suffisamment d'obstacles pour que la rue ne soit plus utilisée comme un raccourci.

L'expérience des travaux a montré que quand il y a moins de circulation, il y a moins de danger.

Un Atelier Voirie (sous forme de visite sur place) sera programmé rue du Tonneau (gravillons).

Questions diverses

Banc de la place de la République :

Un habitant signale qu'**un banc a été ôté de la place de la République**.

M. Donati répond qu'il va être réinstallé.

Magazine municipal (54500) :

Deux habitantes de la rue Anatole France ne reçoivent plus le magazine municipal.

Action : à signaler au service Communication, pour le signaler au prestataire.

Bon à savoir : tous les numéros sont disponibles sur le site Internet de la ville, à l'adresse suivante :

<https://www.vandoeuvre.fr/vie-municipale/en-1-clic/magazine-municipal>

Transport à la demande Petit Stan dans le village :

Une habitante de la rue de Houdemont voudrait prendre le Petit Stan mais il ne dessert pas sa rue. Elle s'en étonne.

M. Donati répond que le Mobistan appelé « Petit Stan » fait son ramassage à la demande dans le village et les résultats sont concluants.

Un autre habitant, qui fait fréquemment appel au Petit Stan, témoigne sur sa facilité d'utilisation.

Un autre riverain explique à la dame de la rue de Houdemont que le Petit Stan ne peut pas circuler dans cette

rue à cause de la présence des ralentisseurs en pavés, trop haut. Il suggère que ces ralentisseurs soient remplacés par des ralentisseurs franchissables par le petit Stan. En attendant, elle peut le prendre devant l'église.

Action : à demander à la Métropole.

Voirie Rue Anatole France :

Une habitante de la rue Anatole France est gênée par le ralentisseur en pavés situé devant sa maison. Elle souhaiterait qu'il soit déplacé, car actuellement il se trouve après son entrée de garage et elle aimerait qu'il soit positionné juste avant son entrée de garage.

Action : aller voir sur place avec la riveraine.

En conclusion :

Les habitants sont lassés par la circulation excessive et la vitesse des automobilistes et expriment, à de nombreuses reprises, leur besoin de solutions pérennes.

Monsieur le Maire souhaite anticiper l'avenir : d'ici 10 à 20 ans, le village ne sera plus jamais comme avant, avec la montée des différentes infrastructures sur le plateau de Brabois. L'Atelier Circulation dans le village a pour but de réaliser un projet, d'envisager des hypothèses crédibles d'évolution du village, afin de trouver des solutions ensemble.

MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER	SERVICE PILOTE	ECHEANCE ENVISAGEE
Le massif de fleurs au carrefour des rues Anatole France et de Houdemont n'est plus entretenu. A entretenir.	Espaces verts	Dès que possible
Organiser un Atelier de quartier sur la circulation pour réfléchir à un projet d'apaisement de la circulation.	Démocratie participative	Fin 2018 début 2019
Organiser deux Ateliers Voirie pour les rues Tonneau et Champmartin.	Démocratie participative	19/11/18
Signaler le non-acheminement du magazine municipale dans la rue Anatole France au prestataire de la ville chargé de sa distribution.	Communication	Fait par email le 19/10/18
Demander à la Métropole de déplacer le ralentisseur en pavés de la rue Anatole France.	Relations avec la Métropole	En cours

Une visite sur place Atelier Voirie est prévue **le lundi 19 Novembre à 16h30**
pour la rue du Tonneau, suivie d'une visite sur place Atelier Voirie
le même jour à 17h30 pour la rue Champmartin.

Lieux de rendez-vous : à 16h30 devant le lavoir de la rue du Tonneau
et à l'angle de la rue des Mèzes et Champmartin à 17h30.

La date pour l'Atelier circulation dans le village n'est pas encore choisie.

Elle vous sera communiquée ultérieurement.